

18 jan 2019 -12:12

20 ans de la loi milieu marin et lancement de "la mer commence chez vous"

Le 20 janvier 2019, la loi sur le milieu marin va souffler ses vingt bougies. Cette loi a pour but de protéger notre mer du Nord et ses habitants. Cet anniversaire marque aussi le départ de la campagne "la mer commence chez vous". Tout le monde a un lien direct avec la mer du Nord. La protection de la mer commence chez chacun d'entre nous : à la maison, dans la cuisine, la salle de bains et donc dès l'entrée de chaque bouche d'égout.

Qu'est-ce qui a changé depuis 1999 ?

Grâce à la surveillance et aux contrôles, il n'y a presque plus de déversements d'hydrocarbures par les navires.

Depuis 2014, un plan d'aménagement des espaces marins est mis en place dans la partie belge de la mer du Nord. Ce plan vise à combiner les différentes activités qui se déroulent en mer comme par exemple le transport maritime, la pêche et l'aquaculture, l'extraction de sable, les énergies renouvelables et la conservation de la nature. En décembre 2018, un nouveau plan d'aménagement a été approuvé pour la période 2020 à 2026.

Plus d'un tiers de notre mer du Nord est une zone naturelle protégée ... ce qui fait d'elle la plus grande zone naturelle de Belgique ! Différents habitats et espèces y sont protégés : le phoque commun et le phoque gris, le marsouin et les oiseaux de mer, les bancs de sable, les lits de gravier et les bancs de vers tubicoles.

Cet anniversaire a inspiré la déclaration suivante à Philippe De Backer : *"Notre mer du Nord se porte beaucoup mieux que les décennies précédentes. Grâce à la loi sur le milieu marin et à des contrôles plus stricts, l'eau de la mer du Nord est aujourd'hui beaucoup plus propre. Jamais il n'y a eu autant d'activités en mer du Nord, du transport maritime aux énergies renouvelables. L'environnement est devenu la pierre angulaire de notre politique. Garder la mer du Nord propre est l'une de mes principales priorités en tant que ministre de la mer du Nord. »* Défis à relever

L'équilibre entre les activités humaines en mer et la protection de l'environnement et de la biodiversité marine demeure une préoccupation constante. L'amélioration de la qualité de l'eau continue à être un défi. Bien que certains polluants sont de moins en moins présents en mer du Nord, l'eutrophisation de l'eau reste un réel problème. De même, la présence de déchets en mer est un véritable problème qui ne cesse de s'amplifier car les plastiques peuvent rester en mer jusqu'à 450 ans avant de se désagréger en petits fragments qui ne disparaissent jamais complètement. Éviter et réduire les déchets marins sont une priorité nationale et internationale.

La coopération et la consultation entre le service Milieu marin du SPF Santé publique et les autres services actifs autour de la mer du Nord sont intenses et ne font que se renforcer.

La mer commence chez vous

Nous aimons la mer mais savons-nous comment la protéger ? Une nouvelle campagne de sensibilisation

donne des conseils faciles à mettre en application comme utiliser un sac à provisions et une bouteille réutilisables ; ne pas verser les résidus de peinture dans l'évier ; diminuer la fréquence de lavage des vêtements ; ne pas laisser les ballons s'envoler ; employer une brosse à dents en bambou et du shampoing en bloc, etc.

Belgian Boat Show

Visitez le stand du service Milieu marin du SPF Santé publique au Belgian Boat Show, du 9 au 11 et du 15 au 17 février, au Flanders Expo à Gand, qui cette année est consacré aux déchets marins. Vous y apprendrez beaucoup de choses sur la mer, ses habitants et les déchets marins. Les enfants pourront aussi gagner un cadeau durable en participant à un petit quiz. Dimanche 10 février de 14h à 17h, Philippe De Backer, le ministre de la mer du Nord convie les visiteurs de l'exposition à une conférence sur les déchets marins. Vous pouvez vous inscrire via www.sante.belgique.be (voir la rubrique 'agenda').

Plus d'infos

- Découvrez la vidéo d'anniversaire 'La loi milieu marin a 20 ans' : https://youtu.be/oiz_c2juPkQ
- Illustration 'Combien de temps avant que les déchets ne se dégradent en mer ?' : www.health.belgium.be/fr/combien-de-temps-avant-que-les-dechets-ne-se-degradent-en-mer
- Trucs et astuces sur www.lamercommencechezvous.be
- www.environnement.belgique.be > mer du Nord et océans

Contact presse: Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement: 0475/93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be